

## Comptabilité - Exercice 2001 - Ouvertures de crédits reprises au budget par décisions modificatives - Crédit complémentaire par reprise sur le compte de dépenses imprévues

**M. LE MAIRE, Rapporteur** : Il est proposé au Conseil Municipal de procéder à divers ajustements de crédits, par décisions modificatives au budget de l'exercice courant, et de voter un crédit complémentaire d'une part sur le Budget Principal de 10 000 F soit 1 524 € et d'autre part sur le Budget Annexe des Déchets de 200 000 F soit 30 490 € par reprise sur les comptes de dépenses imprévues.

Ces propositions sont regroupées dans les tableaux ci-joints, à savoir :

I - Votes de crédits induits par divers ajustements budgétaires en recettes et en dépenses.

II - Vote d'un crédit complémentaire par reprise sur le compte de dépenses imprévues.

Par ailleurs, dans l'attente d'un rapport synthétisant les relations financières entre la Ville et la Communauté d'Agglomération (montants de l'attribution de compensation et de la dotation de solidarité communautaire pour 2001), il est également proposé au Conseil Municipal de réaliser les premiers ajustements budgétaires suivants :

A) En recettes :

\* réduire de 4,5 MF les recettes attendues de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon suite aux remboursements anticipés d'emprunts intervenus courant 2001 pour la compétence «Transports» en application de la délibération du 24 février 2001 (imputations 912/1388.35000 et 932/7478.35000)

\* réduire de 2,8 MF la prévision d'encaissement du produit du versement transport pour le compte de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon (imputations 92.815/7342. 01806.20200 et 92.815/7342.82002.20200).

B) En dépenses :

\* réduire de 4,5 MF les crédits prévus à l'annuité de dette pour le règlement des annuités prises en charge directement par la Communauté d'Agglomération (imputations 911/16412.90018, 931/6611, 931/6611.89107, 931/6611.90018 service 20200)

\* réduire de 2,8 MF la prévision de remboursement à la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon du produit du versement-transport (imputation 92.815/7397.01806.20200)

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver les ajustements budgétaires précédents et ceux figurant dans les tableaux ci-après.

## I - Votes de crédits induits par divers ajustements budgétaires en recettes et en dépenses

Imputations	Libellés	Votes de crédits repris par décisions modificatives			
		Investissement		Fonctionnement	
		Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
911	2762 20200		201 340		
	<b>BUDGET PRINCIPAL</b> Suite à l'arrêt des comptes du Budget Transports : ajustement de la TVA encaissée sur le Trésor suite à la suppression de la règle de décalage d'un mois en matière de récupération de cette taxe Dettes et autres opérations financières - Créances sur transfert de droits à déduction de TVA				
90	422 2313 97020 33000				
90	422 1323 97020 33000		- 490 000		
	<b>Ajustement du financement de la reconstruction de la maison de quartier de Saint-Ferjeux suite à l'approbation du programme CITE 2001</b> Autres activités pour les jeunes - Immobilisations corporelles en cours - Constructions Autres activités pour les jeunes - Subventions d'équipement non transférables - Département		- 490 000		
	<b>Régularisation des rattachements à l'exercice antérieur</b> Administration générale de la collectivité - Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion Administration générale de la collectivité - Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion			574 533	
92	020 7718 20200				416 154
92	020 6718 20200				
	<b>Ajustement du financement de l'opération Marché/Beaux-Arts</b> Autres opérations d'aménagement urbain - Subvention d'équipement aux personnes de droit privé - Réaménagement du secteur Marché (PPU CHORUS) Autres opérations d'aménagement urbain - Avances et acomptes versés sur commande d'immobilisations corporelles - Réaménagement du secteur Marché (PPU CHORUS)		5 204 000		- 5 204 000
90	824 6572 95024 30100				
90	824 238 95024 30100				

## I - Votes de crédits induits par divers ajustements budgétaires en recettes et en dépenses (suite)

Imputations	Libellés	Votes de crédits repris par décisions modificatives			
		Investissement		Fonctionnement	
		Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
92	90 617 30200				- 119 839
92	90 6572 91036 30200				119 839
92	92 773 20200			2 374 852	
92	92 6718 20200				1 428 529
931	768 20200			98 700	
931	768 86020 20200			74 200	

## I - Votes de crédits induits par divers ajustements budgétaires en recettes et en dépenses (suite)

Imputations	Libellés	Votes de crédits repris par décisions modificatives			
		Investissement		Fonctionnement	
		Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
	<b>Ajustement des crédits de dotations</b>				
932 74831 20200	Dotations et participations non affectées - Attribution du Fonds National de la Taxe Professionnelle			1 750 800	
932 74837 89110 20200	Dotations et participations non affectées - Fonds National de péréquation - Taxe professionnelle			1 255 000	
932 74123 20200	Dotations et participations non affectées - Dotation de Solidarité Urbaine			806 000	
	<b>Ajustement de la participation de l'Etat aux frais d'élection</b>				
92 022 74718 20100	Administration générale de l'Etat - Participations Etat			406 500	
	<b>Ajustement des recettes des loyers à la Citadelle (France Bleu Besançon et Restaurant Le Vauban) et réaffectation en dépenses à la SEM de la Citadelle</b>				
92 324 752 94038 20500	Entretien du patrimoine culturel - Revenus des immeubles			81 600	
92 324 658 94038 20500	Entretien du patrimoine culturel - Charges diverses de gestion courante - SEM de la Citadelle				81 600
	<b>Transfert de fibres optiques au Syndicat Mixte LUMIERE</b>				
	<i>Intégration des travaux payés avant 1996</i>				
910 2151 95069 10100	Opérations patrimoniales - Réseaux de voirie - Réseau fibre optique Besançon LUMIERE	3 333 283			
910 21538 95069 10100	Opérations patrimoniales - Autres réseaux - Réseau fibre optique Besançon LUMIERE		3 333 283		

## I - Votes de crédits induits par divers ajustements budgétaires en recettes et en dépenses (suite)

Imputations	Libellés	Votes de crédits repris par décisions modificatives			
		Investissement		Fonctionnement	
		Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
910 2315 96035 35000	<i>Intégration des travaux payés sur «parkings»</i> Opérations patrimoniales - Installations, matériel et outillage techniques - Gestion du stationnement au centre-ville	190 646			
910 21538 95069 10100	Opérations patrimoniales - Autres réseaux - Réseau fibre optique Besançon LUMIERE		190 646		
910 205 00505 10100	<i>Intégration des travaux en régie 1996-2000</i> Opérations patrimoniales - Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires - Domaine de l'informatique	517 332			
910 21538 95069 10100	Opérations patrimoniales - Autres réseaux - Réseau fibre optique Besançon LUMIERE		517 332		
914 21538 95069 20200	<i>Valeurs comptables cessions 2001</i> Transferts entre sections - Autres réseaux - Réseau fibre optique Besançon LUMIERE	11 029			
934 675 95069 20200	Transferts entre sections - Valeurs comptables des immobilisations cédées - Réseau fibre optique Besançon LUMIERE		11 029		
910 21538 95069 10100	<i>Mise en affectation au Syndicat Mixte LUMIERE</i> Opérations patrimoniales - Autres réseaux - Réseau fibre optique Besançon LUMIERE	6 557 382			
910 248 95069 10100	Opérations patrimoniales - Autres mises en affectation d'immobilisations - Réseau fibre optique Besançon LUMIERE		6 557 382		
911 2764 88016 20200	<b>Remboursement par la SEDD des avances de trésorerie consenties par la Ville pour l'aménagement de la ZAC La Fayette (délibérations du 26/03/1990 et 27/05/1991)</b> Dettes et autres opérations financières - Créances sur des particuliers - Aménagement zone d'activités La Fayette	1 898 000			

**I - Votes de crédits induits par divers ajustements budgétaires en recettes et en dépenses (suite)**

Imputations	Libellés	Votes de crédits repris par décisions modificatives			
		Investissement		Fonctionnement	
		Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
92	64 6419 20200			500 000	
92	520 65736 44000				500 000
	<b>Ajustement des frais de personnel compte de liaison Ville/CCAS</b>				
	Crèches et garderies - Charges de personnel - Remboursement sur rémunérations du personnel			500 000	
	Services communs - Subventions de fonctionnement au CCAS				500 000
	<b>Reprise d'un piano du conservatoire (encaissement de la recette et réaffectation en dépenses)</b>				
92	311 775 00509 46000			40 000	
90	311 2188 00509 46000		40 000		
934	676 00509 20200				40 000
914	192 00509 20200	40 000			
	<b>Total Budget Principal</b>	<b>12 259 012</b>	<b>15 363 672</b>	<b>7 962 185</b>	<b>- 2 737 717</b>
	<b>Total Budget Principal en euros</b>	<b>1 868 874</b>	<b>2 342 177</b>	<b>1 213 827</b>	<b>- 417 362</b>

## I - Votes de crédits induits par divers ajustements budgétaires en recettes et en dépenses (suite)

Imputations	Libellés	Votes de crédits repris par décisions modificatives					
		Investissement			Fonctionnement		
		Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
	<b>BUDGET EAUX</b>						
	<b>Régularisation des rattachements sur l'exercice 2000 - Agence de l'Eau</b>						
992	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion				3 577		
	<b>Ajustements des crédits d'amortissements des immobilisations (écritures d'ordre) :</b>						
892	Amortissement des bâtiments publics	2 205					
892	Amortissement des installations générales, agencements et aménagements des constructions	105					
892	Amortissement du matériel et outillage industriel	1 710					
892	Amortissements du matériel de transport	8 230					
992	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles					12 250	
	<b>Mise en affectation de fibres optiques au Syndicat Mixte LUMIERE</b>						
892	Installations techniques, matériel et outillage industriels - Domaine des eaux	169 989					
892	Installations générales, agencements et aménagements divers - Réseau fibre optique Besançon LUMIERE		169 989				
	<b>Total Budget Eaux</b>	<b>182 239</b>				<b>169 989</b>	<b>12 250</b>
	<b>Total Budget Eaux en euros</b>	<b>27 782</b>				<b>25 915</b>	<b>1 868</b>

**I - Votes de crédits induits par divers ajustements budgétaires en recettes et en dépenses (suite)**

Imputations	Libellés	Votes de crédits repris par décisions modificatives					
		Investissement		Fonctionnement			
		Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses		
993	741 30800				966 600		
893	2313 80800 30800						
893	2181 95069 30800	301 501				301 501	
	<b>Total Budget Assainissement</b>	<b>301 501</b>	<b>301 501</b>	<b>301 501</b>	<b>966 600</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
	<b>Total Budget Assainissement en euros</b>	<b>45 964</b>	<b>45 964</b>	<b>45 964</b>	<b>147 357</b>	<b>0</b>	<b>0</b>



## I - Votes de crédits induits par divers ajustements budgétaires en recettes et en dépenses (suite)

Imputations	Libellés	Votes de crédits repris par décisions modificatives			
		Investissement		Fonctionnement	
		Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
	<b>BUDGET FORETS</b>				
	<b>Régularisation de TVA suite au non-assujettissement de la subvention d'équilibre versée par le Budget Principal au Budget Forêts (exercices 1995 à 2000) :</b>				
	<i>Régularisation de TVA sur immobilisations</i>		170 606		
90 92 2117 00514 34000	Aides à l'agriculture et aux industries agro-alimentaires - Bois et forêts		70 687		
90 92 2152 00514 34000	Aides à l'agriculture et aux industries agro-alimentaires - Installations de voirie		14 427		
90 92 2158 00514 34000	Aides à l'agriculture et aux industries agro-alimentaires - Autres installations		35 626		
90 92 2182 00514 34000	Aides à l'agriculture et aux industries agro-alimentaires - Matériel de transport		5 228		
90 92 2183 00514 34000	Aides à l'agriculture et aux industries agro-alimentaires - Matériel de bureau et informatique				
90 92 2312 00514 34000	Aides à l'agriculture et aux industries agro-alimentaires - Terrains		91 618		
90 92 2313 00514 34000	Aides à l'agriculture et aux industries agro-alimentaires - Constructions		433 585		
92	<i>Régularisation de TVA sur autres biens et services</i>				606 756
	Aides à l'agriculture et aux industries agro-alimentaires - Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion			1 428 533	
92	<i>Régularisation de TVA subvention équilibre complémentaire</i>				
	Aides à l'agriculture et aux industries agro-alimentaires - Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion				
	<b>Total Budget Forêts</b>	<b>0</b>	<b>821 777</b>	<b>1 428 533</b>	<b>606 756</b>
	<b>Total Budget Forêts en euros</b>	<b>0</b>	<b>125 279</b>	<b>217 778</b>	<b>92 499</b>

## I - Votes de crédits induits par divers ajustements budgétaires en recettes et en dépenses (suite)

Imputations	Libellés	Votes de crédits repris par décisions modificatives					
		Investissement		Fonctionnement		Recettes	Dépenses
		Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses		
	<b>BUDGET DECHETS</b>						
	<b>Mise en affectation de fibres optiques au Syndicat Mixte LUMIERE</b>						
897 2313 98017 32000	Constructions - Modernisation de l'UIOM	112 255					
897 2181 95069 32000	Installations générales, agencements et aménagements divers - Réseaux fibre optique Besançon LUMIERE		112 255				
	<b>Réajustement des intérêts courus non échus de l'exercice 2001 (opérations d'ordre)</b>						
897 1688 32000	Intérêts courus non échus	80 000					80 000
997 6611 92014 32000	Intérêts des emprunts et dettes - Intérêts courus						
	<b>Ajustement du financement des investissements du budget annexe «Déchets» suite au remboursement d'un crédit de TVA</b>						
897 1643 83006 32000	Emprunts - Fonds de renouvellement	506 690					
897 16 98017 32000	Emprunts - Modernisation UIOM	- 506 690					
	<b>Total Budget Déchets</b>	<b>192 255</b>	<b>112 255</b>			<b>0</b>	<b>80 000</b>
	<b>Total Budget Déchets en euros</b>	<b>29 309</b>	<b>17 113</b>			<b>0</b>	<b>12 196</b>

**I - Votes de crédits induits par divers ajustements budgétaires en recettes et en dépenses (suite)**

Imputations	Libellés	Votes de crédits repris par décisions modificatives			
		Investissement		Fonctionnement	
		Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
	<b>BUDGET DES CHAMPS MONTANTS</b>				
	Ajustement de crédits suite à l'aliénation d'un terrain communal rue Kastler à la SCI «Les Champs Montants» (délibération du 24/02/2001)				
92	824 7015 30100			- 228 000	
92	824 774 20200			228 000	
	<b>Total Budget des Champs Montants</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
	<b>Total Budget des Champs Montants en euros</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**II - Crédits complémentaires par reprise sur les comptes de dépenses imprévues**

Imputations	Opération	Montant demande crédits complémentaires (en francs)	Crédits accordés Transfert des comptes de dépenses imprévues	
			Investissement Ch 918 (en francs)	Fonctionnement Ch 938 (en francs)
<b>BUDGET PRINCIPAL</b>				
92 824 6068 47001	Politique de la Ville - Acquisition de matériels sportifs de basket	10 000	0	10 000
	<b>Total Budget Principal en francs</b>	<b>10 000</b>	<b>0</b>	<b>10 000</b>
	<b>Total Budget Principal en euros</b>	<b>1 524</b>	<b>0</b>	<b>1 524</b>

Imputations	Opération	Montant demande crédits complémentaires (en francs)	Crédits accordés Transfert des comptes de dépenses imprévues	
			Investissement Ch 897/003 (en francs)	Fonctionnement Ch 997/004 (en francs)
<b>BUDGET DECHETS</b>				
897 2153 95057 32000	Mise en place de conteneurs à verre	200 000	200 000	
	<b>Total Budget Déchets en francs</b>	<b>200 000</b>	<b>200 000</b>	<b>0</b>
	<b>Total Budget Déchets en euros</b>	<b>30 490</b>	<b>30 490</b>	<b>0</b>

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal en décide ainsi à l'unanimité.

*Récépissé préfectoral du 21 décembre 2001.*